

# Le PHU Cœur de Hainaut est né

## INFRASTRUCTURES La fusion des hôpitaux est avant tout administrative

- Il est le fruit de la fusion du Tivoli à La Louvière et Ambroise Paré à Mons.
- Si des synergies sont envisagées, l'ensemble des sites est maintenu.

Les négociations menées en coulisse ces dernières semaines ont abouti : les conseils d'administration du CHU Tivoli (La Louvière) et du CHU Ambroise Paré (Mons) - CHP Chêne aux Haies ont signé, respectivement ces 28 et 29 juin, l'acte officialisant la création du Pôle hospitalier universitaire (PHU) Cœur de Hainaut. « C'est avec enthousiasme que nous annonçons la signature de l'acte de création de notre Pôle hospitalier universitaire. Celui-ci concrétise un travail entamé avec dynamisme par nos équipes, sur le terrain, depuis l'annonce de notre partenariat en novembre dernier », expliquent Joëlle Kappompolé, présidente du CHU Ambroise Paré - CHP Chêne aux Haies, et Yves Smeets, président du CHU Tivoli.

Dans les faits, la signature de cet acte se traduit par une prise de participation croisée de l'intercommunale CHUPMB (Centre hospitalier universitaire et psychiatrique de Mons-Borinage) et l'ASBL CHU Tivoli. Désormais, des représentants de chaque hôpital occupent une place prépondérante au sein du conseil d'administration de son partenaire. « Cela permet d'assu-

rer la prise de décisions communes, fortes et cohérentes pour les quelque 500.000 habitants issus d'une vingtaine de localités du Cœur du Hainaut », explique Sarah Giancaterini, porte-parole du PHU.

Mais que les patients se rassurent : cette fusion est avant tout administrative. Concrètement, chaque hôpital maintient ses missions de proximité et son fonctionnement propre.

Le PHU servira à mettre en place des synergies et projets communs en fédérant les expertises, les technologies et les moyens disponibles au sein de chaque institution. « Le PHU entend consolider son offre de soins pour améliorer les conditions de santé dans une région qui reste touchée par la précarité en garantissant l'accès de chaque patient à une médecine de pointe et de proximité, explique encore la porte-parole. Pour ce faire, les institutions hennuyères ont décidé d'unir leurs compétences pour former, ensemble, un tissu de soins solide avec près de 1.400 lits aigus et psychiatriques, des centres de proximité et de nombreuses facilités. Tous profils confondus, ce sont 4.096 collaborateurs qui le composent dont 534 médecins, le positionnant comme un acteur hospitalier d'envergure en province de Hainaut. »

### Plus de fusion des hôpitaux montois

Avec la création de cette structure, ceux qui rêvaient d'une fusion des deux hôpitaux montois

- Ambroise Paré et Saint-Joseph -, notamment le conseiller communal MR Georges-Louis Bouchez, en sont pour leurs frais. Les deux institutions - distantes de moins d'un kilomètre - ont préféré lier leur destin à des structures séparées : Tivoli pour Ambroise Paré et Jolimont pour Saint-Joseph. « La création du PHU Cœur du Hainaut s'inscrit comme l'aboutissement d'une réflexion de longue date, menée par les hôpitaux partenaires et basée sur le partage de valeurs et d'une vision commune quant à l'avenir de leur secteur. » ■

SANDRA DURIEUX

### EN CHIFFRES

## 4.096

collaborateurs dont 534 médecins : 2.254 collaborateurs au CHU Ambroise Paré - CHP Chêne aux Haies (dont 315 médecins) et 1.842 collaborateurs au CHU Tivoli (dont 219 médecins).

## 1.369

lits répartis comme suit : le CHU Ambroise Paré - CHP Chêne aux Haies compte 851 lits dont 415 lits aigus et 436 lits psychiatriques ; le CHU Tivoli est doté de 518 lits aigus.

## 35.387

admissions et 616.143 consultations en 2016, réparties sur l'ensemble des sites.

S.DX